

La Cour Suprême de New York confirme l'America's Cup Match pour le 8 février

La Juge Kornreich demande aux équipes d'aller régater : aucune décision ni audience n'aura lieu avant le Match

La Juge Korneich de la Cour Suprême de New York a informé aujourd'hui par conférence téléphonique la Société Nautique de Genève, yacht-club defender de l'America's Cup, et le challenger Golden Gate Yacht Club, qu'elle n'entendra pas la plainte du challenger américain sur la règle du Deed of Gift "construit dans le pays" avant le Match de la 33e America's Cup dont le départ est prévu le 8 février prochain.

Cela signifie donc que la 33e America's Cup peut se tenir selon la dernière décision de justice du tribunal de New York : à Valencia, les 8, 10 et 12 février.

“C'est une excellente nouvelle. Nous sommes ravis que les tentatives de BMW Oracle de disqualifier Alinghi et de gagner l'America's Cup au tribunal aient été rejetées. Nous sommes impatients de les retrouver sur la ligne de départ ici à Valencia le 8 février pour régater pour la Coupe. Ils ne peuvent plus y échapper”, a déclaré le double vainqueur de l'America's Cup Ernesto Bertarelli, lorsqu'il a appris la nouvelle après la séance d'entraînement aujourd'hui.